

République française
Département du Puy-de-Dôme
Commune d'Orcet
Séance du Conseil municipal du 8 février 2024

**DEMANDES DE SUBVENTIONS
RENOVATION SALLE POLYVALENTE JEAN MOULIN
DSIL**

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 février, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 01 février 2024
Nombre de membres en exercice : 22
Quorum : 11
Secrétaire de séance : Patricia FOUGERE

Etaient présents (20) ou représentés (1) :

Dominique GUELON, Valérie ROUX, René GUELON, Martine MATHELY, ,
Bénédicte BORREL représentée par Gérard CHEVRIER DOUSSET, Jean-Paul BOUVIER, Bernard DUCREUX, Francis GILBERT, Christian GIRY, Michèle PINET, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Sébastien MORANGE *représenté par Valérie ROUX*, Patricia FOUGERE, Magali LEWICKI, Arnaud MITORAJ, *Sophie PICOT*, Alexandra PIRON, Aline TETEVIDE, Valéry VIALARD,

Étaient absents ou exusés (2) :

Xavier Dubois, Julie DURIEZ

Vu les projets d'investissements retenus pour 2024,

Vu le projet de rénovation énergétique de la salle Jean Moulin, dont la première phase concerne l'installation d'une ventilation double flux,

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'approuver** le projet de travaux de ventilation de la salle Jean Moulin pour un montant estimé à 95.357.91 € HT
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter de la DSIL pour un montant de 28.607.37 € (taux d'intervention 30%) pour le projet de ventilation de la salle Jean Moulin, déposer le dossier correspondant, et signer tous les documents afférents

Commune d'Orcet					
Intitulé et détail de l'opération :		rénovation énergétique salle Jean Moulin			
type de travaux	estimation				
voir détail dans l'estimation					
TOTAL opération		95357,91			
Aides publiques	Montant éligible du projet	Taux sollicité	Subvention sollicitée	Subvention acquise	autre
Conseil départemental FIC	95357.91	20	19071.582		
Conseil départemental autre					
DETR	95357.91	30		28607.373	
DSIL	95357.91	30	28607.373		
Conseil régional					
Union européenne					
Autofinancement					19071.582
Sous-total des aides publiques (1) en €		80	76286.328		
TOTAL			95357.91		

Fait à Orcet le : 12 février 2024
 Signé le : 12 février 2024 à Orcet
 Publié le : 12 février 2024
 Transmis le : 12 février 2024



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Guelon'.

Dominique GUELON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.